

Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture – analyse comparative des versions successives

CSP - Version du 8 juin 2014	CSP - Version du 12 février 2015	JO - Décret no 2015-372 du 31 mars 2015
		<p>Publics concernés : élèves en cours de scolarité obligatoire des écoles élémentaires, des collèges et lycées publics et privés sous contrat de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et, pour l'annexe, les enfants instruits dans la famille ou dans les établissements d'enseignement privés hors contrat.</p> <p>Objet : publication du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016.</p> <p>Notice : le décret prévoit un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture destiné à remplacer le socle commun de connaissances et de compétences actuellement en vigueur.</p> <p>Références : le présent décret est pris en application de l'article L. 122-1-1 du code de l'éducation dans sa rédaction issue de l'article 13 de la loi no 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Le code de l'éducation modifié par le présent décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (http://www.legifrance.gouv.fr).</p> <p>Le Premier ministre, Sur le rapport de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 122-1-1 ; Vu l'avis du Conseil supérieur des programmes en date du 12 février 2015 ; Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 12 mars 2015,</p> <p style="text-align: center;">DÉCRÈTE :</p> <p>Art. 1^{er} – Les articles D. 122-1 à D. 122-3 du code de l'éducation sont remplacés par les dispositions suivantes :</p> <p>« Art. D. 122-1. – Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :</p> <p>« 1° Les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;</p> <p>« 2° Les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation et aux médias, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;</p> <p>« 3° la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;</p> <p>« 4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;</p> <p>« 5° Les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain. »</p> <p>« Art. D. 122-2. – Chaque domaine de formation énoncé à l'article D. 122-1 comprend des objectifs de connaissances et de compétences qui sont définis en annexe à la présente section.</p> <p>« Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives.</p> <p>« Les objectifs de connaissances et de compétences de chaque domaine de formation et la contribution de chaque discipline ou enseignement à ces domaines sont déclinés dans les programmes d'enseignement prévus à l'article L. 311-1 et suivants. »</p> <p>« Art. D. 122-3. – Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.</p> <p>« Dans le domaine de formation intitulé "les langages pour penser et communiquer", cette évaluation distingue quatre composantes : langue française ; langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps.</p> <p>« L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces domaines ne peuvent être compensées par celles d'un autre domaine. Les quatre composantes du premier domaine, mentionnées dans l'alinéa ci-dessus, ne peuvent être compensées entre elles.</p> <p>« En fin de cycle 4, le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun. »</p> <p>Art. 2. – L'annexe du présent décret remplace l'annexe de la section 1 du chapitre II du titre II du livre I^{er} du code de l'éducation.</p> <p>Art. 3. – Le code de l'éducation est ainsi modifié :</p> <p>1° A l'article D. 131-11, les termes : « D. 122-1 » sont remplacés par les termes : « D. 122-2 » ;</p> <p>2° Dans toutes les dispositions réglementaires en vigueur, les mots : « socle commun de connaissances et compétences » et les mots : « socle commun de connaissances et de compétences » sont remplacés par les mots : « socle commun de connaissances, de compétences et de culture ».</p> <p>Art. 4. – Les dispositions du présent décret sont applicables à Wallis-et-Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie à l'exception, pour ce dernier territoire, des classes de l'enseignement primaire.</p> <p>Art. 5. – Le présent décret entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016.</p> <p>Art. 6. – La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre des outre-mer sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.</p>

LEGENDE

AJOUT

MODIFICATION

SUPPRESSION

DEPLACEMENT

Chaque signalement est matérialisé relativement à la version précédente du texte

Commentaire [GS1]:

Cet article correspond aux contenus, largement expurgés et reformulés, de la partie intitulée « 2. Structure du socle commun » dans la précédente version – s'y référer pour l'observation comparative complète

La loi d'orientation du 8 juillet 2013, en son article 13, pose le principe du socle commun : « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes. ». L'article 4 précise : « (la formation scolaire) développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. ».

Si la loi confirme ainsi le principe du socle commun défini par le décret du 11 juillet 2006, elle invite en même temps à le faire évoluer. Son « rapport annexé » demande notamment de « repenser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mieux l'articuler avec les enseignements ». Il indique également : « La conception et les composantes du socle commun seront donc réexaminées par le Conseil supérieur des programmes, afin qu'il devienne le principe organisateur de l'enseignement obligatoire dont l'acquisition doit être garantie à tous. »

Cette scolarité obligatoire couvre dix années de la vie et de la formation des enfants et correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart d'entre eux par une scolarisation en maternelle qui leur a appris à vivre ensemble et à apprendre ensemble, la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans poursuit cet objectif de formation et de socialisation. Elle donne aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie choisie, de s'insérer dans la société où ils vivront, et de participer, comme citoyens, à son évolution. Cette culture commune doit devenir une référence centrale pour la Nation, en ce qu'elle définit les finalités de l'éducation dans le monde contemporain et qu'elle a pour exigence que l'école tienne sa promesse pour tous les élèves.

Cette culture commune doit être équilibrée dans ses contenus et ses démarches :

- Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.
- Elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société.
- Elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.
- Elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.

Le socle commun définit les connaissances et les compétences qui ouvrent à tous les élèves cet accès à une culture vivante. Il doit les conduire à maîtriser les langages fondamentaux qui permettront de concevoir une représentation ordonnée et rationnelle du monde. Cette culture scolaire accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible ; elle permet d'agir, de conquérir et d'exercer ainsi progressivement sa liberté et son statut de citoyen responsable. L'acquisition de cette culture est indispensable pour réduire les inégalités et permettre l'accès de tous au savoir.

Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves s'approprient des savoirs et acquièrent des compétences dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe. L'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe. Les enseignants planifient et choisissent la façon la plus pertinente de parvenir à cet objectif en combinant des démarches qui mobilisent les élèves, et centrent leurs activités et celles de la classe sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Connaissances et compétences sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage.

1. PRESENTATION GENERALE

Le socle couvre la période de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, de six à seize ans. Il correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart des élèves par une scolarisation en maternelle qui a permis de poser de premières bases en matière d'apprentissage et de vivre ensemble, la scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation. Elle donne aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours scolaire quelle que soit la voie choisie (générale, technologique, professionnelle), de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. Cette culture commune doit devenir une référence centrale, en ce qu'elle définit les finalités de l'éducation et qu'elle a pour exigence que l'école tienne sa promesse pour chacun. **C'est en ce sens que le socle excède le seul cadre des cycles 2, 3 et 4, irrigue l'ensemble du parcours de formation des élèves et constitue une référence pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif.**

Une telle culture commune doit être équilibrée dans ses contenus et ses démarches :

- Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde.
- Elle fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté.
- Elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.
- Elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.
- Elle accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité.
- Elle se fonde sur l'engagement des élèves dans les activités scolaires et leur donne des moyens d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

L'élève engagé dans la scolarité devra apprendre à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, que ce soit dans une situation habituelle ou, plus difficile, dans une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités et les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.

Connaissances et compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation, ne sauraient donc s'opposer.

Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective et ainsi enrichir et faire évoluer leur expérience du monde.

Par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, la République s'engage afin de permettre à tous les élèves de maîtriser la culture commune portée par le socle. Il s'agit de contribuer au succès d'une école de la réussite pour tous, qui refuse exclusions et discriminations et qui permet à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible.

ANNEXE

Le socle **commun de connaissances, de compétences et de culture** couvre la période de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, de six à seize ans. Il correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège **qui constituent une culture scolaire commune**. Précédée pour la plupart des élèves par une scolarisation en maternelle qui a permis de poser de premières bases en matière d'apprentissage et de vivre ensemble, la scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation. Elle donne aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur **parcours scolaire quelle que soit la voie choisie (générale, technologique, professionnelle) de formation**, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. **Cette culture commune Le socle commun** doit devenir une référence centrale **pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif**, en ce qu'elle définit les finalités de ~~l'éducation~~ la scolarité obligatoire et qu'il a pour exigence que l'école tienne sa promesse pour **tous les élèves**. **C'est en ce sens que le socle excède le seul cadre des cycles 2, 3 et 4, irrigue l'ensemble du parcours de formation des élèves et constitue une référence pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif**

~~Une telle culture commune~~ Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches :

- Il ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde.
- Il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté.
- Il favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.
- Il développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.
- Il accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité.
- ~~Il se fonde sur l'engagement des élèves dans les activités scolaires et leur~~ donne aux élèves les moyens de **s'engager dans les activités scolaires**, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

L'élève engagé dans la scolarité **apprend** à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche **complexe** ou un projet, **en particulier dans** une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.

Le socle commun identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition.

Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde.

Par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, la République s'engage afin de permettre à tous les élèves d'acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, porteur de la culture commune. Il s'agit de contribuer au succès d'une école de la réussite pour tous, qui refuse exclusions et discriminations et qui permet à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible.

La logique du socle commun implique une acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences par l'élève, comme le rappelle l'intitulé des cycles d'enseignement de la scolarité obligatoire que le socle commun oriente : cycle 2 des apprentissages fondamentaux, cycle 3 de consolidation, cycle 4 des approfondissements. Ainsi, la maîtrise des acquis du socle commun doit se concevoir dans le cadre du parcours scolaire de l'élève et en référence aux attendus et objectifs de formation présentés par les programmes de chaque cycle. La vérification de cette maîtrise progressive est faite tout au long du parcours scolaire et en particulier à la fin de chaque cycle. Cela contribue à un suivi des apprentissages de l'élève. Pour favoriser cette maîtrise, des stratégies d'accompagnement sont à mettre en œuvre dans le cadre de la classe, ou, le cas échéant, des groupes à effectifs réduits constitués à cet effet.

Commentaire [GS2]:

Restructurations et reformulations mais globalement pas de modifications notables sur le fond dans cette partie entre la V1 et la V2 du CSP.

<p>Les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre du socle commun relèvent de cinq domaines de formation, dont l'ensemble définit les composantes de la culture commune.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les langages pour penser et communiquer 2- Les méthodes et outils pour apprendre 3- La formation de la personne et du citoyen 4- L'observation et la compréhension du monde 5- Les représentations du monde et l'activité humaine <p>Ces cinq domaines ne se déclinent pas séparément. Ils ne correspondent pas à de nouvelles disciplines qu'il serait possible d'appréhender distinctement les unes des autres, mais à de grands enjeux de formation. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de toutes les disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution à tous les domaines. Il y a bien sûr des recouvrements et des correspondances d'un domaine à l'autre. Tous les domaines par exemple sollicitent les langages. Les domaines 4 et 5, étroitement complémentaires, mettent tous deux en jeu l'activité humaine et la volonté des hommes de comprendre le monde dans lequel ils vivent.</p> <p>Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle définit les objectifs visés, les connaissances et compétences correspondantes, et les principaux champs d'activité dans lesquels se construisent ces connaissances et compétences.</p> <p>Comme le Conseil supérieur des programmes l'a indiqué dans la Charte des programmes, le socle commun constitue « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège ». C'est donc volontairement que la présente rédaction du socle commun s'en tient aux principes généraux.</p> <p>Le socle commun définit les connaissances et compétences visées au terme de la scolarité obligatoire. Leur acquisition se fait bien sûr progressivement, tout au long des trois cycles qui organisent la scolarité de l'école élémentaire et du collège. Il reviendra aux programmes détaillés de préciser la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation.</p>	<h2>2. STRUCTURE DU SOCLE COMMUN</h2> <p>Le socle commun est structuré en cinq grands domaines de formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les langages pour penser et communiquer 2- Les méthodes et outils pour apprendre 3- La formation de la personne et du citoyen 4- Les systèmes naturels et les systèmes techniques 5- Les représentations du monde et l'activité humaine <p>Cette structuration vise à mieux cerner les objectifs de la scolarité obligatoire et à cadrer la mise en place et en œuvre des programmes de cycle. Le choix des cinq domaines résulte de la volonté d'assurer aux objectifs du socle une réelle consistance en même temps qu'une véritable transversalité.</p> <p>Les cinq domaines ne se déclinent pas séparément. Ils ne correspondent pas à de nouvelles disciplines qu'il serait possible d'appréhender distinctement les unes des autres, mais définissent de grands enjeux de formation. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de toutes les disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution spécifique à tous les domaines. Il y a bien sûr des recouvrements et des correspondances d'un domaine à l'autre. Tous les domaines par exemple sollicitent les langages. Les domaines 4 et 5, étroitement complémentaires, mettent tous deux en jeu l'activité humaine et la volonté des hommes de comprendre le monde dans lequel ils vivent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification de langages pour penser et communiquer accorde une place éminente à l'apprentissage de la langue française et des langages scientifiques, sans lesquels aucun autre apprentissage n'est possible. Mais ce domaine ne se résume pas à ces fondamentaux et s'ouvre aux langues vivantes, à l'informatique et aux langages des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il s'agit d'enrichir les moyens d'expression des élèves de tous les langages contemporains qui forment leur environnement quotidien. • L'introduction d'un domaine visant les méthodes et outils pour apprendre est une nouveauté importante pour lutter contre les inégalités très fortes constatées en la matière. Il vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information, à la documentation et aux médias, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs et de l'organisation des apprentissages, sans les déconnecter des disciplines. • Le domaine 3 porte une conception de la formation morale et civique des élèves respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles, et soucieuse d'introduire à la vie en société, à l'action collective, à l'engagement citoyen. • Le domaine 4 est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers. Il a pour but de développer la curiosité, le sens de l'observation, le goût de la résolution de problèmes. Il inclut des activités de conception et de réalisation technologique. Il introduit à des comportements responsables vis-à-vis de soi et des ressources de la planète. • Le domaine 5 est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation des productions culturelles, à la connaissance du monde contemporain. Il permet de construire la conscience historique, d'appréhender l'occupation, l'aménagement et la transformation des espaces et de comprendre ainsi les grands défis des sociétés. La sensibilisation concrète des élèves aux questions liées aux mentalités, idées, convictions, arts et cultures, modes de vie, organisations politiques et sociales est essentielle. Ce domaine ouvre à une réflexion sur la condition humaine. <p>Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle fixe les grands objectifs de connaissances et compétences correspondantes, et les principaux champs d'activité dans lesquels se construisent ces connaissances et compétences.</p> <p>Il n'est ni la simple juxtaposition des disciplines enseignées, ni une énumération d'items indépendants les uns des autres. Chaque domaine permet ainsi l'identification de compétences générales, déclinées et précisées dans les programmes, avec les principales connaissances qui leur sont associées.</p> <p>En effet, il revient aux programmes de préciser la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation.</p>	<p><i>Note : cette partie disparaît dans cette version ; seuls sont partiellement conservés les points constitutifs de la structure du socle, largement expurgés et reformulés, basculés dans l'article 1^{er} du présent projet de décret</i></p>
---	--	--

La validation du socle commun pour tous les élèves est aussi stratégique que les contenus enseignés

Pour que la mise en œuvre du socle soit satisfaisante, elle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. La conception même du socle commun appelle une attention rigoureuse portée aux apprentissages et un encouragement aux élèves à apprendre. Les objectifs, principes et modalités ici présentés visent à assurer cette cohérence de la démarche.

Des objectifs cohérents avec l'évaluation du socle commun

1. Donner à l'évaluation un statut clair et éviter qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes. *Eviter les calculs artificiels de moyennes ou la multiplication excessive des items, qui font perdre le sens du projet global de formation.*
2. *Mettre en place une évaluation positive permettant de valoriser différents niveaux de réussite en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire en termes de succès et d'échec.*
3. Prendre en compte l'ensemble des compétences définies par le socle commun et ne pas se limiter à celles évaluées par les épreuves classiques.

Des principes pour repenser l'approche de l'évaluation

4. Rechercher une procédure simple et cohérente associant une évaluation progressive des acquis des élèves à chaque fin de cycle et une validation terminale du socle commun. Mettre fin à la concurrence entre l'évaluation des programmes et l'évaluation du socle et assimiler la délivrance d'un brevet redéfini et la validation du socle.

L'élève apprend à lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il sait écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées.

5. L'école devant garantir à chaque élève un niveau de connaissances et compétences suffisant dans l'ensemble des domaines, éviter des mécanismes artificiels de compensation et définir un niveau au moins suffisant dans chaque domaine.
6. *Privilégier des mécanismes d'évaluation qui constituent en même temps un outil favorisant une réflexion collégiale dans les écoles et les établissements. Définir des procédures garantissant l'équité des évaluations et des résultats.*

Des modalités d'évaluation renouvelées

7. Permettre, pour chaque type de connaissances et compétences évalué, d'identifier plusieurs niveaux de réussite. Le CSP fera des propositions en ce sens dans le cadre des programmes détaillés. *Adapter chaque fois que nécessaire les modalités d'évaluation au domaine concerné.*
8. Sans préjuger des conditions dans lesquelles les élèves ayant validé le socle pourront accéder aux classes de seconde, il faut permettre aux élèves qui ne l'auraient pas validé totalement en fin de scolarité au collège de le préparer à nouveau et de compléter par la suite cette validation.
9. *La maîtrise progressive des connaissances et compétences ayant pour but de permettre aux élèves de réaliser, individuellement ou en groupes, des tâches complexes faisant appel à plusieurs domaines de formation, faire une place à ce type d'activités dans les procédures d'évaluation.*

3. L'EVALUATION DES ACQUIS DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE.

3.1 Cadrage général

L'acquisition par tous les élèves des connaissances, des compétences et de la culture définies dans le socle commun est la finalité principale de la scolarité obligatoire. La maîtrise du socle est validée par l'obtention du diplôme national du brevet et permet à l'élève de choisir sa voie de formation, professionnelle ou générale et technologique. Lorsque l'obtention n'est pas réalisée en fin de troisième, l'institution scolaire doit trouver les solutions de poursuite de formation et proposer des modalités de validation. Cette dernière, lorsqu'elle est réalisée, doit être prise en compte si un changement de voie de formation est souhaité par l'élève.

La conception même du socle commun appelle une attention rigoureuse portée aux apprentissages et constitue un encouragement aux élèves à apprendre et à progresser, tout au long de leur scolarité. Dans cette double perspective, la mise en œuvre du socle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. Elles permettent aux enseignants de bien identifier les forces, les faiblesses et les marges de progression de leurs élèves et à ceux-ci et à leurs familles de bien comprendre les objectifs éducatifs qui leurs sont proposés. *L'évaluation doit s'appuyer sur une réflexion et un travail collectifs dans les écoles et les établissements.* Les principes ci-dessous visent à assurer la cohérence d'une telle démarche d'évaluation, tournée vers la réussite des élèves :

1. Donner un statut clair à l'évaluation, *notamment formative*, et éviter qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes. Proscrire la multiplication excessive des items évalués.
2. Définir des procédures garantissant la qualité, la précision et l'équité des évaluations, afin que l'élève puisse au mieux progresser à partir de la mise en évidence nuancée de ce qu'il maîtrise et de ce qu'il ne parvient pas encore à réaliser.
3. Prendre en considération l'ensemble des compétences définies par le socle commun *et les programmes et ne pas se limiter à celles évaluées par les épreuves classiques.*

~~4. Rechercher une procédure simple et cohérente associant une évaluation progressive des acquis des élèves à chaque fin de cycle et une validation terminale du socle commun. Mettre fin à la concurrence entre l'évaluation des programmes et l'évaluation du socle et assimiler la délivrance d'un brevet redéfini et la validation du socle.~~

4. Adapter chaque fois que nécessaire les modalités et situations d'évaluation au domaine concerné et aux compétences visées. Faire une place aux activités demandant aux élèves de réaliser individuellement ou en groupe, des projets ou/et des tâches complexes.

5. Eviter les calculs artificiels de moyennes, qui font perdre le sens du projet global de formation.

6. Refuser les mécanismes de compensation. L'école devant garantir à chaque élève la maîtrise de la culture définie par le socle, l'absence de validation des acquis dans un domaine ne peut être compensée par la validation dans un autre. La compensation reste envisageable au sein d'un même (sous)domaine ; elle relève de la responsabilité des équipes pédagogiques.

7. Mettre en place une évaluation permettant de valoriser différents niveaux de maîtrise en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire en termes de succès et d'échec.

3.2 Prise en compte de la continuité du parcours scolaire

La logique du socle implique **une acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences par l'élève**, comme le rappelle l'intitulé des cycles d'enseignement de la scolarité obligatoire : cycle 2 (des apprentissages fondamentaux), cycle 3 (de consolidation), cycle 4 (des approfondissements). La vérification de cette maîtrise progressive est **faite tout au long du parcours scolaire et en particulier à la fin de chaque cycle**. Cela permet un suivi des apprentissages de l'élève. Les bilans réalisés n'ont pas vocation à conditionner le passage des élèves dans la classe supérieure mais ils constituent une information importante pour les élèves et leurs familles.

L'évaluation et la certification des acquis du socle doivent donc se concevoir dans le cadre de la continuité du parcours scolaire de l'élève et **en référence aux attendus et objectifs de formation présentés par les programmes** de chaque cycle.

Dans le cas d'une évaluation ayant conduit à juger insuffisant le niveau d'un élève, ou à craindre qu'il le devienne à brève échéance, **des stratégies de prévention comme d'accompagnement sont à mettre en œuvre** dans le cadre normal de la classe, ou dans des groupes réduits temporairement à cet effet, et n'isolant pas l'élève de sa classe de rattachement.

Commentaire [GS3]:

Restructuration significative des enjeux mais peu de changements notables sur le fond, et développement de la partie consacrée à l'évaluation

Note : cette partie disparaît totalement dans cette version.

<p style="text-align: center;">DOMAINE 1 : LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER</p> <p><i>Le domaine des langages fondamentaux est le plus transversal de tous. L'élève y acquiert des savoirs et compétences sollicités comme outils de pensée, de communication, et de travail. Ces outils sont utilisés dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.</i></p> <p>L'élève apprend à lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il sait écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées.</p> <p>Pour cela, il maîtrise des codes, des règles, des systèmes de signes et de représentation et développe ses facultés d'interprétation et de distanciation. Il aura appris à identifier ce qui est attendu dans une consigne, à utiliser les informations fournies par les différents éléments qui composent un document, à connaître les conventions qui régissent les principaux types d'écrits scolaires ou non scolaires.</p> <p>Cette maîtrise le rend capable d'apprendre, de réaliser des tâches et de résoudre des problèmes ; elle est indispensable pour accéder à d'autres savoirs et à une culture équilibrée.</p>	<p style="text-align: center;">DOMAINE 1 - LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER</p> <p>L'élève apprend à lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il sait écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées. Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages scientifiques ; les langages des arts et du corps. Ce domaine conditionne l'accès à d'autres savoirs et à une culture équilibrée ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations et développe ses facultés d'interprétation et de distanciation. Il aura appris à identifier ce qui est attendu dans une consigne, à utiliser les informations fournies par les différents éléments qui composent un document, à connaître les conventions qui régissent les principaux types d'écrits scolaires ou non scolaires. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.</p> <p>Cette maîtrise le rend capable d'apprendre, de réaliser des tâches et de résoudre des problèmes. L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces langages ne peuvent être compensées par celles d'un autre.</p>	<p style="text-align: center;">DOMAINE 1 - LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER</p> <p>Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; les langages des arts et du corps. Ce domaine conditionne l'accès à d'autres savoirs et à une culture rendant possible l'exercice de l'esprit critique ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations.</p> <p>Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.</p> <p>L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces langages ne peuvent être compensées par celles d'un autre.</p>
<p>Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>Maîtriser la langue française</u></p> <p>La maîtrise de la langue française est un objectif central et prioritaire. Elle repose sur un enseignement spécifique mais relève aussi de la pratique de tous les autres enseignements et de la participation à la vie scolaire. Elle doit permettre à l'élève de s'exprimer et de comprendre, à l'oral comme à l'écrit et elle suppose la connaissance des régularités qui organisent la langue. Elle est l'outil premier de l'égalité des chances et de la liberté du citoyen.</p> <p>L'élève développe une expression orale claire et organisée pour parler, communiquer et argumenter. Il sait choisir le registre de langue et le type de discours en fonction de la situation. Il prend en compte les destinataires et sait les écouter. Il est conscient de la diversité des usages du français. Il lit et comprend en développant son attention à tous les éléments du texte et en sachant moduler sa lecture en fonction des textes et de leur difficulté. Il est capable de vérifier le sens de ce qu'il lit. Il sait extraire avec pertinence et de façon critique des informations issues de différentes sources. Il a appris à tirer profit et plaisir de ce qu'il lit.</p> <p>Il a été entraîné à affiner sa pensée au moyen de l'écrit, à rechercher la formulation qui convient le mieux et à vérifier la qualité de la langue qu'il emploie. Il utilise à bon escient les règles grammaticales et orthographiques¹, il emploie un vocabulaire juste et précis. Il a pris goût à l'écriture.</p>	<p>Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</u></p> <p>La maîtrise de la langue française est un objectif central et prioritaire. Elle repose sur un enseignement spécifique mais relève aussi de la pratique de tous les autres enseignements et de la participation à la vie scolaire. Elle doit permettre à l'élève de s'exprimer et de comprendre, à l'oral comme à l'écrit et elle suppose la connaissance des régularités qui organisent la langue. Elle est l'outil premier de l'égalité des chances et de la liberté du citoyen.</p> <p>L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</p> <p>Il trouve de l'intérêt à lire. Il adapte sa lecture et la module en fonction de la nature et de la difficulté du texte. Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il cherche et extrait avec pertinence et de façon critique des informations issues de différentes sources. Il découvre le plaisir de lire.</p> <p>L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée, dans un français orthographiquement et syntaxiquement correct. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée. Il s'engage sans appréhension dans l'écriture.</p> <p>Il connaît les régularités qui organisent la langue française et utilise à bon escient les règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.</p>	<p>Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</u></p> <p>L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</p> <p>Il trouve de l'intérêt à lire. Il adapte sa lecture et la module en fonction de la nature et de la difficulté du texte. Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture. Il découvre le plaisir de lire.</p> <p>L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée, dans un français orthographiquement et syntaxiquement correct. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée. Il s'engage sans appréhension dans l'écriture.</p> <p>Il connaît les régularités qui organisent la langue française et utilise à bon escient les règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.</p> <p>Dans des situations variées, il recourt, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture.</p> <p>Il apprend que la langue française a des origines diverses et qu'elle est toujours en évolution. Il est sensibilisé à son histoire et à ses origines latines et grecques.</p>
<p>Pratiquer des langues étrangères ou régionales</p> <p>Pratiquer une langue vivante étrangère ou régionale, c'est savoir l'utiliser de façon pertinente et appropriée dans des situations de communication variées correspondant à des moments de la vie quotidienne, dans un contexte donné.</p> <p>L'élève comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage dans des dialogues, prend part à des conversations. Il connaît et applique les règles de communication : il choisit le registre et le type de discours en fonction de la situation et de ses propres intentions et sait écouter ses interlocuteurs.</p> <p>Il est en mesure de remarquer des similarités et des différences d'organisation entre le français et les autres langues apprises. Il s'est approprié le code linguistique (lexique, phonétique, syntaxe) ainsi que les normes de relations sociales associées aux langues qu'il apprend, et il a été sensibilisé à la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales qu'il utilise, modes de vie, traditions, expressions artistiques, etc.</p> <p><i>La mobilité accrue des personnes et l'internationalisation de tous les échanges impliquent la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle et la pratique d'au moins deux langues vivantes étrangères ou régionales dont l'anglais.</i></p>	<p>Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale</p> <p><i>L'élève pratique au moins deux langues vivantes, étrangères ou régionales, dont l'anglais.</i></p> <p><i>Pour chacune de ces langues, il comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le dialogue et prend part activement à des conversations. Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</i></p> <p>Il est en mesure de remarquer des similarités et des différences d'organisation entre le français et les autres langues apprises. Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi des connaissances sur le contexte culturel propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques, etc.).</p>	<p>Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale</p> <p>L'élève pratique au moins deux langues vivantes, étrangères ou, le cas échéant, une langue étrangère et une langue régionale, dont l'anglais.</p> <p>Pour chacune de ces langues, il comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le dialogue et prend part activement à des conversations. Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</p> <p>Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi des connaissances sur le contexte culturel propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques, etc.).</p>

<p><u>Utiliser des langages scientifiques</u></p> <p>L'élève acquiert les bases de langages scientifiques qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données dans toutes les disciplines.</p> <p>L'élève a compris ce qu'est un système de numération. Il donne sens à l'écriture et la lecture des nombres ce qui lui permet le calcul, mental et écrit, exact et approché, d'estimation et de contrôle, notamment en mobilisant les ordres de grandeur.</p> <p>Il les utilise pour résoudre des problèmes impliquant des quantités et des grandeurs mesurables (géométriques, physiques, économiques ...), en particulier des problèmes de changement d'échelles, de proportionnalité.</p> <p>Il lit des plans (bâtiments, machines, métro, ...), se repère sur des cartes. Il utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels, comme les schémas, croquis, maquettes, patrons, figures géométriques... Il est initié à la représentation graphique des réseaux (routiers, ferroviaires, internet, sociaux ...).</p> <p>Il organise et visualise des données de natures diverses à l'aide de tableaux, de graphiques, de diagrammes qu'il est capable de lire, interpréter, commenter et produire lui-même.</p> <p>Il a pris conscience de l'intérêt du langage symbolique pour modéliser, étudier des dépendances entre données statistiques, les représenter graphiquement, résoudre des problèmes, démontrer.</p> <p>L'élève sait que les équipements informatiques utilisent une information codée et il est initié au fonctionnement, au processus et aux règles des langages informatiques ; il est capable de réaliser de petites applications utilisant des algorithmes simples.</p>	<p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages scientifiques</u></p> <p>L'élève pratique le calcul, mental et écrit, exact et approché, il estime et contrôle les résultats, notamment en utilisant les ordres de grandeur.</p> <p>Il résout des problèmes impliquant des quantités et des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des problèmes de changement d'échelles, de proportionnalité et utilise les langages formels (lettres, symboles...) propres aux disciplines scientifiques pour modéliser des situations.</p> <p>Il lit des plans (bâtiments, machines, métro, ...), se repère sur des cartes. Il produit et utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques. Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses. Il étudie des relations entre des données statistiques et les représente graphiquement.</p> <p>Il connaît les principes de base de l'algorithmique et du codage ; il pratique des langages simples de programmation.</p>	<p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</u></p> <p>Il résout des problèmes impliquant des quantités et des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des problèmes de changement d'échelles, de proportionnalité et L'élève utilise les principes du système de numération décimal et les langages formels (lettres, symboles...) propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, notamment pour effectuer des calculs et modéliser des situations.</p> <p>Il lit des plans, se repère sur des cartes. Il produit et utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques. Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses. Il étudie des relations entre des données statistiques et les représente graphiquement.</p> <p>Il sait que les langages informatiques sont utilisés pour programmer des ordinateurs et réaliser des traitements automatiques de données.</p> <p>Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques ; il les met en œuvre pour créer des applications simples.</p>
<p><u>S'exprimer et communiquer</u></p> <p>L'épanouissement de la personnalité et le développement culturel de l'élève appellent la rencontre avec des pratiques artistiques variées.</p> <p>Sensibilisé à la démarche artistique, l'élève a appris à s'exprimer et à communiquer par l'art et a découvert les particularités des langages artistiques. Il réalise des représentations visuelles, plastiques et sonores et en justifie les choix et les intentions en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres musicales, plastiques, filmiques, photographiques.</p> <p>L'évolution des moyens de communication, la place des images fixes ou mobiles et des univers sonores, la diversité de leur production et de leurs supports, le déploiement des supports numériques et des réseaux à tous les niveaux de la société, rendent nécessaire la connaissance de leur mode de production et de signification, et des codes qu'ils utilisent. L'élève en identifiant la nature et le fonctionnement de ces différents types de communication en comprend les enjeux, est capable de les démystifier et accède à un usage raisonné et responsable des médias.</p> <p>L'expression et la communication mettent en jeu le corps et supposent à la fois aisance et maîtrise de soi. Par les activités impliquant le corps (travail sur la voix, sports, danse, mime, arts du cirque, pratiques théâtrales, jeux...), l'élève a appris à se contrôler et à entrer en relation avec autrui.</p> <p>L'élève doit pouvoir s'engager dans un dialogue verbal et gestuel, construire une stratégie, utiliser ou élaborer des techniques efficaces pour réaliser une performance sportive, s'impliquer dans des rencontres interindividuelles, œuvrer dans un collectif, se déplacer dans des environnements divers.</p>	<p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</u></p> <p>L'épanouissement de la personnalité et le développement culturel de l'élève appellent la rencontre avec des pratiques artistiques variées.</p> <p>Sensibilisé à la démarche artistique, L'élève s'exprime et communique par l'art, de manière individuelle et collective, en concevant des productions, visuelles, plastiques, sonores, verbales... Il justifie ses intentions et ses choix expressifs en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres musicales, plastiques, filmiques, photographiques. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie.</p> <p>L'évolution des moyens de communication, la place des images fixes ou mobiles et des univers sonores, la diversité de leur production et de leurs supports, le déploiement des supports numériques et des réseaux à tous les niveaux de la société, rendent nécessaire la connaissance de leur mode de production et de signification, et des codes qu'ils utilisent. L'élève en identifiant la nature et le fonctionnement de ces différents types de communication en comprend les enjeux, est capable de les démystifier et accède à un usage raisonné et responsable des médias.</p> <p>Il met en jeu son corps avec aisance pour s'exprimer et communiquer ; il pratique des activités physiques et des activités artistiques impliquant le corps en le maîtrisant et en se contrôlant. Il utilise et cherche des techniques efficaces, il construit des stratégies pour réaliser une performance sportive.</p> <p>Il s'implique dans des rencontres ou des projets collectifs, il prend sa place et tient son rôle dans un groupe.</p>	<p><u>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</u></p> <p>Sensibilisé aux démarches artistiques, L'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment. Il justifie ses intentions et ses choix expressifs en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie.</p> <p>Il justifie ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres.</p> <p>Il s'exprime par des activités physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. Il apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi. Il utilise et cherche des techniques efficaces, il construit des stratégies pour réaliser une performance sportive.</p> <p>Il s'implique dans des rencontres ou des projets collectifs, il prend sa place et tient son rôle dans un groupe.</p>
<p>Champs d'activités correspondants</p> <p>L'enseignement du français contribue à faire acquérir la maîtrise de la langue en faisant de celle-ci un objet d'étude dans un apprentissage programmé, progressif et explicite. Les langages sont à la fois des objets de savoir et des outils, toutes les disciplines contribuent à leur acquisition. Cette acquisition passe par des activités d'écriture intensive et des échanges verbaux structurés (ateliers d'écriture, ateliers d'éducation aux médias et à l'information, exposés, débats argumentés, interactions linguistiques ...), des productions artistiques individuelles et collectives, des activités physiques et sportives, des activités de recherche permettant de mobiliser différents langages pour décrire des phénomènes, organiser des données et les interpréter, pour raisonner, argumenter et pour communiquer ses recherches et ses résultats à l'écrit et à l'oral.</p>	<p><u>Champs d'activités correspondants</u></p> <p>L'enseignement du français contribue à faire acquérir la maîtrise de la langue en faisant de celle-ci un objet d'étude dans un apprentissage programmé, progressif et explicite. Les langages sont à la fois des objets de savoir et des outils, toutes les disciplines contribuent à leur acquisition. Cette acquisition passe par des activités d'écriture intensive et des échanges verbaux structurés (ateliers d'écriture, ateliers d'éducation aux médias et à l'information, exposés, débats argumentés, interactions linguistiques ...); des productions artistiques individuelles et collectives, des activités physiques et sportives, des activités de recherche permettant de mobiliser différents langages pour décrire des phénomènes, organiser des données et les interpréter, pour raisonner, argumenter et pour communiquer ses recherches et ses résultats à l'écrit et à l'oral.</p>	<p>⊗</p>

DOMAINE 2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE	DOMAINE 2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE	DOMAINE 2 : LES METHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE
<p>Les méthodes et outils pour apprendre, requis par les études et la formation tout au long de l'existence, ne constituent pas un enseignement en soi, mais doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, pendant la scolarité obligatoire, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.</p> <p>Leur maîtrise progressive développe l'autonomie et le goût de l'initiative ; elle doit favoriser l'implication dans le travail commun, la recherche et la coopération.</p>	<p>Les méthodes et outils pour apprendre, requis par les études et la formation tout au long de la vie, doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire. Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves de réaliser les apprentissages scolaires en classe et/ou hors de la classe, seul ou collectivement.</p> <p>En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document écrit, rédiger un texte, prendre des notes. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, parler en public, travailler à un projet. Ces compétences requièrent l'usage de tous les outils à la disposition des élèves, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur.</p> <p>Vivant au quotidien avec les outils numériques de communication et d'information, les élèves les utilisent spontanément. Ils doivent les utiliser avec discernement, en connaissant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Ils accèdent à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.</p> <p>La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.</p>	<p>[Les méthodes et outils pour apprendre, requis par les études et la formation tout au long de la vie, doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire] Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seul ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.</p> <p>En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document [écrit], rédiger un texte, prendre des notes, effectuer une prestation ou produire des objets. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, prendre la parole, travailler à un projet, s'entraîner en choisissant les démarches adaptées aux objectifs d'apprentissage préalablement explicités. Ces compétences requièrent l'usage de tous les outils théoriques et pratiques à sa disposition, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, la capacité à utiliser de manière pertinente les technologies du numérique pour faire des recherches, accéder à l'information, la hiérarchiser et produire lui-même des contenus.</p> <p>[Vivant au quotidien avec les outils numériques de communication et d'information, les élèves les utilisent spontanément. Ils doivent les utiliser avec discernement, en connaissant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Ils accèdent à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information]</p> <p>La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.</p>
<p>Objectifs de connaissances et compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation</u></p> <p>L'élève connaît les principes de la production de l'information et de son accès (notions de sources, de documents, auteur, éditeur, classement, dépôt légal, droits...). Il a abordé des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports. Il s'est initié à l'usage des outils de recherche et au traitement de l'information sur tous supports. Il sait confronter différentes sources d'information et s'interroger sur la crédibilité que l'on peut accorder à ces sources.</p> <p>L'élève est initié à l'usage de l'internet, il maîtrise la navigation hypertexte, il est capable de créer des documents pour les adresser à divers destinataires. Il sait utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ses travaux.</p> <p>Il sait synthétiser et restituer l'information à l'oral et à l'écrit. Il est conscient de la complexité de ce champ dans les sociétés contemporaines et de la nécessité d'être un récepteur et un utilisateur critique et honnête de l'information. Il a compris que l'information ne suffit pas à la connaissance mais qu'elle en est une première étape.</p> <p>L'élève connaît les principales techniques de production et de diffusion de l'information selon les supports, il a développé de l'intérêt pour la presse écrite et audiovisuelle et sait s'y repérer par la connaissance des codes. Il sait confronter les points de vue sur les événements, prendre conscience de la diversité des choix et des opinions, apprécier la validité d'une information.</p>	<p>Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>L'élève mobilise des compétences et des outils pour organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages.</u> [note : déplacement du sous domaine de la position 4 à 1]</p> <p>Il se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'un devoir, mémorise de façon rationnelle ce qui doit l'être et organise son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il comprend le sens et la finalité d'une consigne, il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines. Il comprend qu'une tâche scolaire n'est pas une fin en soi et qu'elle est presque toujours au service d'un apprentissage.</p> <p>Pour y parvenir, l'élève a développé sa curiosité. Il s'intéresse aux connaissances, il met en œuvre les capacités essentielles que sont la curiosité, l'attention, la mémorisation, la mobilisation de connaissances, de ressources physiques, la concentration, le goût de l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes.</p> <p>Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections qui lui permettent de progresser.</p> <p>Il mobilise des ressources documentaires, numériques ou imprimées, utilise de manière raisonnée les dictionnaires, manuels, revues et encyclopédies (y compris ceux que l'on trouve sur internet), les potentialités du traitement de texte et d'autres outils bureautiques courants. L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail : prise de notes (notamment manuscrites), brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, croquis..., adaptés à chaque situation dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.</p>	<p>Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun</p> <p><u>Organisation du travail personnel</u></p> <p>L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise de façon rationnelle ce qui doit l'être et organise son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il comprend le sens et la finalité des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines.</p> <p>Pour acquérir des connaissances, il met en œuvre les capacités essentielles que sont la curiosité, l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.</p> <p>Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections.</p> <p>L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.</p>
<p><u>Maîtriser les techniques et les règles des outils numériques</u></p> <p>L'élève connaît l'organisation matérielle et logicielle d'un environnement numérique : clavier, logiciels de bureautique (en particulier le traitement de texte) dont les logiciels libres. Il est capable d'organiser et de traiter des données numériques à l'aide d'un tableur ; il peut exploiter et produire un document en combinant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, liens...). Il sait utiliser un site collaboratif dans le cadre scolaire et connaît les règles de bienséance et de civilité de la communication et de la discussion numérique.</p> <p>Il peut se servir de sa connaissance des outils et du fonctionnement des réseaux pour gérer, organiser, effectuer une bonne part de son travail scolaire, seul et en collaboration avec d'autres. L'élève est sensibilisé aux principes de la propriété intellectuelle et de la création numérique. Il a acquis une conscience des potentialités des modes de communication numériques, de leur rôle dans la vie sociale et économique mais aussi des risques qu'ils présentent et de leurs limites. Il a en particulier appris à protéger ses données personnelles et son intimité, et à respecter celles d'autrui.</p>	<p><u>L'élève mobilise des compétences et des outils pour coopérer et réaliser des projets.</u> [note : déplacement du sous domaine de la position 5 à 2]</p> <p>L'élève a acquis autonomie et initiative en les exerçant régulièrement dans des activités de projets, sur des périodes progressivement de plus en plus longues, qui lui ont permis pour la réalisation de ces travaux de mettre en œuvre des compétences multiples. Il a aussi pu à cette occasion mettre en relation des compétences acquises dans des disciplines diverses dans le cadre de tâches complexes.</p> <p>L'élève sait que la classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. Il partage des ressources documentaires, numériques ou imprimées, des dictionnaires, des manuels, revues et encyclopédies. Il travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, négocie et recherche un consensus. Il apprend à gérer les étapes d'un travail de groupe. Il aide celui qui ne sait pas, apprend des autres. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.</p>	<p><u>Coopération et réalisation de projets</u></p> <p>[Note : réorganisation des blocs de sens]</p> <p>L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus. Il apprend à gérer les étapes d'un travail de groupe - un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.</p> <p>L'élève sait que la classe, l'école, l'établissement sont des lieux de collaboration, d'entraide et de mutualisation des savoirs.</p> <p>Il aide celui qui ne sait pas comme il apprend des autres. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.</p>

Commentaire [GS4]:

Ordre des sous-domaines modifié entre la V1 et la V2 du CSP : les techniques usuelles de l'information et de la documentation passent de la 1e à la 3e position, les techniques et règles des outils numériques de la 2e à la 4e. Les compétences liées à l'organisation du travail, à la coopération et à la réalisation de projets les précèdent.

En tenir compte pour l'observation de l'évolution des contenus.

<p><u>Acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets</u></p> <p>L'élève a acquis autonomie et initiative en les exerçant régulièrement dans des activités de projets, sur des périodes progressivement de plus en plus longues, qui lui ont permis pour la réalisation de ces travaux de mettre en œuvre des compétences multiples. Il a aussi pu à cette occasion mettre en relation des compétences acquises dans des disciplines diverses dans le cadre de tâches complexes.</p> <p>La classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. L'élève sait travailler en équipe, écouter les autres, argumenter son point de vue, négocier et rechercher un consensus, accepter une répartition du travail. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.</p>	<p><u>L'élève maîtrise les techniques usuelles de l'information, de la documentation et des médias.</u> [note : déplacement du sous domaine de la position ① à ③]</p> <p>Il connaît les principes de la production de l'information et de son accès (notions de sources, de documents, auteur, éditeur, classement, dépôt légal, droits...). Il a abordé des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports. Il s'est initié à l'usage des outils de recherche et au traitement de l'information sur tous supports. Il sait confronter différentes sources d'information et s'interroger sur la crédibilité que l'on peut accorder à ces sources.</p> <p>L'élève est initié à l'usage de l'internet, il maîtrise la navigation hypertexte, il est capable de créer des documents pour les adresser à divers destinataires. Il sait utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ces travaux.</p> <p>Il sait synthétiser et restituer l'information à l'oral et à l'écrit. Il est conscient de la complexité de ce champ dans les sociétés contemporaines et de la nécessité d'être un récepteur et un utilisateur critique et honnête de l'information. Il a compris que l'information ne suffit pas à la connaissance mais qu'elle en est une première étape.</p> <p>Il comprend le fonctionnement et le rôle de l'image. L'usage réfléchi des outils de recherche et du traitement de l'information sur tous supports lui permet de confronter différentes sources d'information et de s'interroger sur la crédibilité que l'on peut accorder à ces sources.</p> <p>Par l'éducation aux médias, il est initié aux L'élève connaît les principales techniques de production et de diffusion de l'information selon les supports, il a développé de l'intérêt pour il s'intéresse à la presse écrite et audiovisuelle et en connaît les principaux codes. Il sait confronter les points de vue sur les événements, prendre conscience de la diversité des choix et des opinions, apprécier la validité d'une information.</p>	<p><u>Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information</u></p> <p>L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports.</p> <p>Il comprend les modes de production et le rôle de l'image. Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet. Il apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus.</p> <p>Par l'éducation aux médias, Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. Il les met en relation pour construire des connaissances. L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information. Il développe une culture numérique. Il identifie la nature des différents médias (presse écrite, audiovisuelle et web) et en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.</p>
<p><u>Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages</u></p> <p>L'élève a acquis la capacité de se projeter dans le temps, d'anticiper une situation, de planifier une tâche. Il sait gérer les étapes d'un devoir, mémoriser de façon rationnelle ce qui doit l'être et organiser son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il comprend qu'une tâche scolaire n'est pas une fin en soi et qu'elle est presque toujours au service d'un apprentissage.</p> <p>Pour y parvenir, l'élève a développé sa curiosité. Il s'intéresse aux connaissances et met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de connaissances, de ressources physiques, la concentration, le goût de l'échange et du questionnement, le respect des consignes.</p> <p>Il sait identifier un problème, proposer une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions. Il attache une importance particulière aux corrections qui lui permettent de progresser.</p> <p>Il mobilise des ressources documentaires, numériques ou imprimées, utilise de manière raisonnée les dictionnaires, manuels, revues et encyclopédies (y compris ceux que l'on trouve sur internet), les potentialités du traitement de texte et d'autres outils bureautiques courants. L'élève a appris à se constituer des outils personnels de travail efficace : prise de notes (notamment manuscrites), brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, croquis..., adaptés à chaque situation.</p>	<p><u>L'élève maîtrise les techniques et les règles des outils numériques.</u> [note : déplacement du sous domaine de la position ② à ④]</p> <p>L'élève connaît l'organisation matérielle et logicielle d'un environnement numérique : clavier, logiciels de bureautique (en particulier le traitement de texte) dont les logiciels libres. Il est capable d'organiser et de traiter des données numériques à l'aide d'un tableur ; il peut exploiter et Il sait mener une recherche à partir de mots-clés. Il sait créer des documents pour les adresser à divers destinataires, utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ses propres travaux. La connaissance du traitement des données numériques permet à l'élève de produire un document en combinant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, liens...). Il utilise couramment un site collaboratif dans le cadre scolaire en appliquant les règles de bienséance et de civilité en usage.</p> <p>Il peut se servir de sa connaissance des outils et du fonctionnement des réseaux pour gérer, organiser, effectuer une bonne part de son travail scolaire, seul et en collaboration avec d'autres. L'élève est sensibilisé aux principes de la propriété intellectuelle et de la création numérique. Il a acquis une conscience des potentialités des modes de communication numériques, de leur rôle dans la vie sociale et économique mais aussi des risques qu'ils présentent et de leurs limites. Il a en particulier appris à protéger ses données personnelles et son intimité, et à respecter celles d'autrui.</p> <p>Pour être récepteur et utilisateur critique et honnête de l'information et de la communication, l'élève comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et en contrôle les traces. Il connaît les règles de base du droit d'expression et de publication dans le respect de soi et des autres.</p>	<p><u>Outils numériques pour échanger et communiquer</u></p> <p>L'élève sait mener une recherche à partir de mots-clés. Il sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents pour les adresser à divers destinataires, utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ses propres travaux. La connaissance du traitement des données numériques permet à l'élève de produire un document intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres. Il utilise couramment un site collaboratif dans le cadre scolaire en appliquant les règles de bienséance et de civilité en usage sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.</p> <p>L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Pour être récepteur et utilisateur critique et honnête de l'information et de la communication, Il comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse. Il connaît les règles de base du droit d'expression et de publication dans le respect de soi et des autres.</p>
<p><u>Champs d'activité correspondants</u></p> <p>Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. Mais il faut leur consacrer le temps nécessaire et les explicitations suffisantes. L'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas enseigné. Un équilibre doit être trouvé entre des activités collectives et des activités individuelles ; la mise en commun des recherches, des pratiques et des difficultés permet de lever bien des obstacles.</p> <p>En outre, savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, travailler à un projet, requiert l'usage de tous les outils à la disposition de l'élève, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur. Le recours à ces outils et aux ressources de ces lieux doit donc faire l'objet lui aussi d'un apprentissage planifié. L'élève, par des mises en ligne, la publication, l'exposition, le spectacle, les rencontres sportives ..., apprend à partager et à participer à des productions communes qui stimulent son intérêt.</p>	<p><u>Champs d'activité correspondants</u></p> <p>Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. Mais il faut leur consacrer le temps nécessaire et les explicitations suffisantes. L'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas enseigné. Un équilibre doit être trouvé entre des activités collectives et des activités individuelles ; la mise en commun des recherches, des pratiques et des difficultés permet de lever bien des obstacles.</p> <p>En outre, savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, travailler à un projet, requiert l'usage de tous les outils à la disposition de l'élève, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur. Le recours à ces outils et aux ressources de ces lieux doit donc faire l'objet lui aussi d'un apprentissage planifié. L'élève, par des mises en ligne, la publication, l'exposition, le spectacle, les rencontres sportives ..., apprend à partager et à participer à des productions communes qui stimulent son intérêt.</p>	<p>⊗</p>

DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Dans le respect de l'éducation donnée par la famille, l'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle introduit aux contraintes et aux joies de la vie en groupe. Elle transmet la connaissance des principes et des valeurs inscrits dans la constitution de notre pays. Elle permet d'acquérir des capacités d'esprit critique et de jugement, en même temps que le sentiment d'appartenance à une collectivité. Ce domaine a pour objectif de développer l'aptitude de chacun à vivre de manière autonome et à participer activement à l'amélioration de la vie collective.

Il s'appuie sur trois catégories de principes complémentaires:

- ceux qui permettent à la fois l'autonomie de chacun et la coexistence des libertés de tous : la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque ; la capacité de juger et d'agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. L'élève apprend à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
- ceux qui relèvent à la fois de la discipline et de la communauté des citoyens : l'élève comprend le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, il se conforme à ces règles et connaît le sens du droit et de la loi. Il apprend et pratique le refus de l'injure, l'égalité de considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération. Il comprend la notion d'intérêt général, et acquiert le sens de la participation à la vie démocratique.
- ceux qui ressortissent aux conditions sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : l'élève acquiert le goût du dialogue et de la confrontation des idées, développe sa sensibilité ainsi que son jugement critique, apprend à rechercher la vérité et à résister à toute forme d'endoctrinement.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communDévelopper la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale et civique qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. Mais cette sensibilité doit s'éduquer et appelle une réflexion sur les expressions premières des émotions et des sentiments. Par l'acquisition d'un vocabulaire précis, l'élève apprend à exprimer ces émotions, à en élucider les motifs et à les contrôler.

Il se prend en charge personnellement et exploite ses facultés intellectuelles et physiques. Il acquiert ainsi la confiance en sa propre capacité de réussir et de progresser. Il construit son identité en apprenant à croiser ses appartenances et en identifiant les lieux pertinents de leur expression.

L'élève développe sa capacité à résoudre les conflits de manière non-violente, et sa maîtrise des moyens d'expression, de communication, d'argumentation qui évite le recours à la violence.

L'élève acquiert en même temps le respect d'autrui : il est capable d'empathie et sait se mettre à la place des autres. Il exerce les règles de civilité et pratique la bienveillance. Par la mise à distance des préjugés et des stéréotypes, il est capable d'apprécier ceux qui sont différents et de vivre avec eux. Il refuse les discriminations, respecte l'autre sexe, est sensible à l'égalité entre les hommes et les femmes et fait preuve de tolérance. Il sait distinguer et respecter la vie privée.

DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

L'Ecole a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle ne substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité de juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la collectivité. Ce faisant, elle développe l'aptitude de chacun à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à s'engager en tant que citoyen.

Ce domaine fait appel :

- à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, notamment ceux affirmés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, la capacité de juger et d'agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. L'élève apprend à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie, l'égalité entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. L'élève apprend à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.
- à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie démocratique et de la notion d'intérêt général ;
- à la connaissance et la compréhension du principe de laïcité, qui permet au civisme de se déployer et à l'individu de s'impliquer dans la vie sociale sans renoncer à ses convictions ;
- à une réflexion sur la question de la vérité, dont la recherche dans les différents champs du savoir se fonde sur une démarche rationnelle, mais qui peut faire appel à d'autres formes de l'expérience humaine et de la culture.

Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, et au premier chef l'enseignement moral et civique, qui permet la récapitulation des différents apports et expériences.

Ce domaine vise l'acquisition par chaque élève :

- de la capacité à exprimer sa sensibilité, à formuler ses opinions et à respecter celles d'autrui ;
- d'une conscience de la justice et du droit ;
- de la capacité à faire preuve de réflexion et de discernement en diverses situations ;
- d'un sens de l'engagement et de l'initiative.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communDévelopper la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale et civique qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. Mais cette sensibilité doit s'éduquer et appelle une réflexion sur les expressions premières des émotions et des sentiments. L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.

Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève résout les conflits sans agressivité, évite le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.

Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Il fait preuve d'empathie, de bienveillance et de civilité envers les autres. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles.

DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

L'Ecole a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de co-éducation, elle ne substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans des situations concrètes de la vie scolaire son aptitude de chacun à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

Ce domaine fait appel :

- à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, notamment ceux affirmés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même
- à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie démocratique et de la notion d'intérêt général ;
- à la connaissance et la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale dans le respect de la liberté de conscience ;
- à une réflexion sur la question de la vérité, dont la recherche dans les différents champs du savoir se fonde sur une démarche rationnelle, mais qui peut faire appel à d'autres formes de l'expérience humaine et de la culture.

Ce domaine est mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, et au premier chef l'enseignement moral et civique, qui permet la récapitulation des différents apports et expériences.

Ce domaine vise l'acquisition par chaque élève :

- de la capacité à exprimer sa sensibilité, à formuler ses opinions et à respecter celles d'autrui ;
- d'une conscience de la justice et du droit ;
- de la capacité à faire preuve de réflexion et de discernement en diverses situations ;
- d'un sens de l'engagement et de l'initiative ;

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communExpression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.

Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation.

Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Il fait preuve d'empathie, de bienveillance et de civilité envers les autres. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

Commentaire [GS5]:

Enjeux développés mais contenu globalement inchangé entre la V1 et la V2 du CSP

<p><u>Comprendre la règle et le droit</u></p> <p>L'élève acquiert le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées. Il comprend les raisons de l'obéissance aux règles et aux lois, mais aussi la nécessité de travailler à les améliorer.</p> <p>L'élève a appris à conformer son comportement aux règles du cadre scolaire, qui contraignent mais aussi autorisent et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il découvre le rôle éducatif et la gradation des sanctions et s'initie à la connaissance des institutions de justice.</p> <p>Ces compétences reposent aussi sur des connaissances historiques : l'élève connaît les grandes déclarations des droits de l'homme et les principes fondateurs de la République française. Il connaît les pays constitutifs de l'Union européenne, quelques règles de son fonctionnement institutionnel. Il comprend que lois et institutions sont toujours perfectibles. Il comprend le rôle fondateur du principe de laïcité et son importance dans la vie publique.</p>	<p><u>Comprendre la règle et le droit</u></p> <p>L'élève respecte les règles communes, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.</p> <p>Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.</p> <p>Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme et les principes fondateurs de la République française, les pays constitutifs de l'Union européenne et quelques règles de son fonctionnement institutionnel. Il a conscience que lois et institutions sont toujours perfectibles.</p> <p>Il connaît le sens du principe de laïcité, il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie. Il comprend que la laïcité garantit la liberté sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.</p>	<p><u>La règle et le droit</u></p> <p>L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.</p> <p>Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.</p> <p>Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989) et les principes fondateurs de la République française: les pays constitutifs de l'Union européenne et quelques règles de son fonctionnement institutionnel. Il a conscience que lois et institutions sont toujours perfectibles. Il connaît le sens du principe de laïcité, il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement. .</p> <p>Il connaît quelques règles du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne. Il identifie des pays membres de l'Union européenne.</p>
<p><u>Développer le jugement</u></p> <p>L'élève accède progressivement à l'autonomie en veillant à la cohérence de sa pensée, à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.</p> <p>La formation de la personne inclut la capacité à comprendre et discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. De même, la formation du citoyen vise à ce que l'élève développe les compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation qui lui permettent de fonder et de défendre ses jugements. Il apprend à identifier quelques grands problèmes éthiques posés par les progrès de la science et de la technique, et par le respect du monde vivant et de la biodiversité.</p> <p>Il apprend à mesurer la complexité des problèmes rencontrés, à justifier ses choix en confrontant ses jugements avec ceux d'autrui, à éprouver la validité d'une information, à distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il devient capable de remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté. Il sait distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.</p> <p>Il apprend par là à mesurer la portée des grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, respect des croyances et des modes de vie.</p>	<p><u>Développer le jugement</u></p> <p>L'élève est attentif à accéder progressivement à l'autonomie en veillant à la cohérence de sa pensée, la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.</p> <p>Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend et peut discuter des choix moraux que chacun rencontre dans sa vie et de quelques grands problèmes éthiques liés aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques.</p> <p>L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il justifie ses choix et confronte ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général.</p> <p>Il met en application et défend les grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, respect des croyances et des modes de vie.</p>	<p><u>Réflexion et discernement</u></p> <p>L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.</p> <p>Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend et peut discuter les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; il peut discuter de ces choix ainsi que de quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques.</p> <p>L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général.</p> <p>Il met en application et respecte les grands principes républicains: liberté d'expression et d'opinion, respect des croyances et des modes de vie.</p>
<p><u>Développer le sens de l'engagement et de l'initiative</u></p> <p>On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et au delà. L'école doit permettre aux élèves de participer à la vie sociale de la classe, de l'établissement et de son environnement. L'esprit de coopération est encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. La culture de l'engagement prend appui sur l'importance de la promesse et du respect des contrats dans la vie civile, mais aussi sur la connaissance du principe démocratique de participation à la vie publique et de la place des valeurs communes dans l'organisation de la vie collective. Cette connaissance rend capable de respecter les engagements pris envers soi-même ou envers les autres. Elle conduit à s'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances) ; à percevoir l'utilité des outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes...) ; à se sentir concerné par tous les aspects de la vie collective et de l'environnement, et à les prendre en charge à son niveau ; à travailler en autonomie et à coopérer avec les autres.</p> <p>Les compétences acquises par l'élève lui permettent de s'engager aux côtés des autres, mais aussi de préparer sa vie future. En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Il commence à faire des projets pour son orientation future : connaissance de l'environnement économique, des métiers et des parcours de formation.</p>	<p><u>Développer le sens de l'engagement et de l'initiative</u></p> <p>On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et au delà. L'école doit permettre aux élèves de participer à la vie sociale de la classe, de l'établissement et de son environnement. L'élève coopère avec les autres et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. La culture de l'engagement prend appui sur l'importance de la promesse et du respect des contrats dans la vie civile, mais aussi sur la connaissance du principe démocratique de participation à la vie publique et de la place des valeurs communes dans l'organisation de la vie collective. Cette connaissance rend capable de respecter les engagements pris envers soi-même ou envers les autres. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il s'implique dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances) et a recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes...). Il s'engage au côté des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.</p> <p>L'élève prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets ; il prépare ainsi sa vie d'adulte et son orientation future.</p>	<p><u>Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative</u></p> <p>L'élève coopère avec les autres et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.</p> <p>Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances) , d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes notamment) et de s'engager au côté des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.</p> <p>L'élève sait prendre des initiatives, entreprend et mette en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi sa vie d'adulte et son orientation future.</p>
<p>Champs d'activité correspondants</p> <p>Ce domaine de compétences et de connaissances engage par excellence la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, mais aussi par les situations concrètes de la vie scolaire dans son ensemble. Il s'appuie sur la participation de l'élève à la vie de l'école ou de l'établissement, et trouve un prolongement naturel dans les activités physiques et sportives qui mettent en jeu des règles, des valeurs et des arbitrages.</p> <p>L'enseignement moral et civique, mis en place tout au long de la scolarité, fournit une occasion privilégiée pour développer et mettre en perspective ces compétences. Il en va de même pour le parcours consacré à l'orientation et à la découverte des métiers, ou pour les démarches éducatives consacrées, par exemple, à la santé, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, ou à la sécurité, notamment routière.</p>	<p>Champs d'activité correspondants</p> <p>Ce domaine de compétences et de connaissances engage par excellence la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, mais aussi par les situations concrètes de la vie scolaire dans son ensemble. Il s'appuie sur la participation de l'élève à la vie de l'école ou de l'établissement, et trouve un prolongement naturel dans les activités physiques et sportives qui mettent en jeu des règles, des valeurs et des arbitrages.</p> <p>L'enseignement moral et civique, mis en place tout au long de la scolarité, fournit une occasion privilégiée pour développer et mettre en perspective ces compétences. Il en va de même pour le parcours consacré à l'orientation et à la découverte des métiers, ou pour les démarches éducatives consacrées, par exemple, à la santé, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, ou à la sécurité, notamment routière.</p>	<p style="text-align: center;">⊗</p>

DOMAINE 4 : L'OBSERVATION ET LA COMPREHENSION DU MONDE

A l'issue de la scolarité obligatoire, l'élève dispose d'une culture scientifique et technique qui l'aide à connaître et comprendre le monde dans lequel il vit, ainsi que les grands défis de l'humanité.

Il est curieux, se pose des questions, et sait rechercher des réponses pertinentes. Il est familiarisé avec la démarche scientifique qui se donne pour objectif d'expliquer le monde, d'en comprendre les évolutions et d'agir sur lui selon une approche rationnelle qui permet de distinguer les faits et les hypothèses, des croyances et des opinions. Cette démarche, mise en valeur par la pratique de l'observation et de l'expérimentation, développe à la fois l'esprit critique et la rigueur, le goût de la recherche et de la manipulation, ainsi que la curiosité et la créativité.

Il a compris l'intérêt des mathématiques pour développer une représentation scientifique du monde ; il a aussi compris que les mathématiques se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Il a développé un intérêt et un esprit critique à l'égard des progrès scientifiques et techniques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne. Il comprend l'intérêt d'adopter une hygiène de vie qui respecte son propre corps grâce, par exemple, à une alimentation équilibrée et la pratique d'activités physiques et sportives. Il a une attitude responsable face à l'environnement et la préservation des ressources limitées de la planète.

DOMAINE 4 : LES SYSTEMES NATURELS ET LES SYSTEMES TECHNIQUES

Ce domaine a pour objectif de donner aux élèves les fondements de la culture scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes.

Il s'agit d'éveiller la curiosité des élèves, leur envie de chercher, de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Les élèves découvrent alors par une approche sensible et scientifique la nature environnante. L'objectif est bien de jeter les bases permettant à chacun de pratiquer des démarches scientifiques et techniques.

La démarche scientifique a pour objectif d'expliquer l'Univers, d'en comprendre les évolutions, selon une approche rationnelle distinguant faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Fondée sur l'observation, la manipulation, l'expérimentation, elle développe chez l'élève sa rigueur intellectuelle, son habileté manuelle et son esprit critique, son aptitude à démontrer, à argumenter.

La familiarisation des élèves avec le monde technique passe par la connaissance du fonctionnement d'un certain nombre d'objets et de systèmes et par leur capacité à en concevoir et en réaliser eux-mêmes. Ce sont des occasions de prendre conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.

En s'initiant à ces démarches, concepts et outils, qui s'appuient largement sur les mathématiques, l'élève se familiarise avec les évolutions historiques de la science et de la technologie, qui modifient en permanence nos visions et nos usages de la planète.

Dans ce domaine, il importe que l'élève soit sensibilisé à ce que les mathématiques permettent de développer une représentation scientifique des phénomènes, qu'elles se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

DOMAINE 4 : LES SYSTEMES NATURELS ET LES SYSTEMES TECHNIQUES

Ce domaine a pour objectif de donner aux élèves les fondements de la culture **mathématique**, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes.

Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de ~~chercher~~, de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en l'initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. L'élève découvre alors, par une approche **sensible et** scientifique, la nature environnante. L'objectif est bien de ~~poser~~ les bases lui permettant de pratiquer des démarches scientifiques et techniques.

Fondée sur l'observation, la manipulation et l'expérimentation, utilisant le langage des mathématiques pour leurs représentations, les démarches scientifiques ont notamment pour objectif d'expliquer l'Univers, d'en comprendre les évolutions, selon une approche rationnelle privilégiant les faits et hypothèses vérifiables, en distinguant ce qui est du domaine des opinions et croyances. Elles développent chez l'élève la rigueur intellectuelle, l'habileté manuelle et l'esprit critique, l'aptitude à démontrer, à argumenter.

La familiarisation de l'élève avec le monde technique passe par la connaissance du fonctionnement d'un certain nombre d'objets et de systèmes et par sa capacité à en concevoir et en réaliser lui-même. Ce sont des occasions de prendre conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.

En s'initiant à ces démarches, concepts et outils, ~~qui s'appuient largement sur les mathématiques~~, l'élève se familiarise avec les évolutions ~~historiques~~ de la science et de la technologie **ainsi que leur histoire**, qui modifient en permanence nos visions et nos usages de la planète.

L'élève comprend que les mathématiques permettent de développer une représentation scientifique des phénomènes, qu'elles offrent des outils de modélisation, qu'elles se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Enjeux développés mais contenu globalement inchangé entre la V1 et la V2 du CSP

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communSe poser des questions et chercher des réponses

L'élève sait observer et décrire des phénomènes naturels ; il s'interroge sur leurs causes. Pour ce faire, il possède une maîtrise suffisante d'un langage scientifique adapté et dispose des connaissances acquises au cours de sa scolarité.

En particulier, il sait que l'univers est structuré depuis les plus grandes échelles (galaxies, étoiles, planètes) jusqu'aux plus petites (particules, atomes, molécules), que la matière se présente sous une multitude de formes, sujettes à transformations et réactions, et organisées du plus simple au plus complexe, de l'inerte au vivant. Il a connaissance des caractéristiques du monde vivant, de son organisation complexe et de l'importante diversité des espèces vivantes. Il sait que celles-ci ont évolué au cours de l'histoire de la Terre. Il connaît les principales fonctions du corps humain, également partagées par nombre d'espèces animales. Il sait que le mouvement est régi par des forces, que l'énergie est partout présente dans l'univers et revêt de multiples formes (lumière, chaleur, électricité, mouvement...).

Il est également capable de rechercher et de sélectionner des informations nouvelles sur des types de supports variés, notamment numériques. L'élève s'empare de la question ou du problème à résoudre. Il sait extraire, organiser et traiter l'information utile. Il manipule, tâtonne, explore plusieurs pistes, fait des essais, formule des hypothèses et émet des conjectures.

Expliquer, démontrer, argumenter

Les sciences mettent en œuvre une démarche et des compétences spécifiques qui permettent de construire une représentation rationnelle du monde et d'en comprendre les évolutions. L'élève a été initié à cette démarche, ce qui lui a permis de développer des compétences d'observation, d'imagination, de rigueur, de raisonnement, de précision de langage. Il a acquis un esprit ouvert et critique. Il a compris ce qui distingue une preuve expérimentale d'une preuve logique.

L'élève a appris à manipuler, mesurer, calculer, expérimenter, argumenter et mobiliser différents types de raisonnements (par analogie, par déduction logique...) en fonction des besoins. Il sait émettre, tester et éprouver des hypothèses.

L'élève sait exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches en utilisant un langage précis qui repose aussi sur la maîtrise des unités, des grandeurs et la notion d'incertitude. Il est capable de présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, la réponse au problème posé. Il sait critiquer une démarche ou un résultat qui lui est présenté, analyser des démonstrations et valider des raisonnements.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communSe poser des questions et chercher des réponses

~~L'élève sait observer et décrire des phénomènes naturels ; il s'interroge sur leurs causes. Pour ce faire, il possède une maîtrise suffisante d'un langage scientifique adapté et dispose des connaissances acquises au cours de sa scolarité.~~

Pour mieux connaître et comprendre la nature, ses phénomènes et ses transformations, l'élève mobilise des connaissances sur :

- les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ;
- la structure de l'univers et de la matière ; les grands caractères de la biosphère et leurs transformations ;
- l'énergie et ses multiples formes, le mouvement et les forces qui le régissent ;
- les nombres et les grandeurs, les objets géométriques, les phénomènes aléatoires ;
- les grandes caractéristiques des objets et systèmes techniques et des principales technologies.

L'élève sait mener une démarche d'investigation. Pour cela, il décrit et questionne ses observations ; ~~il est également capable de rechercher et de sélectionner des informations nouvelles sur des types de supports variés, notamment numériques. L'élève s'empare de la question ou du problème à résoudre. Il prélève, organise et traite l'information utile ; il formule des hypothèses, les teste et les éprouve ; il manipule, explore plusieurs pistes, procède par essais et erreurs ;~~

~~Les sciences mettent en œuvre une démarche et des compétences spécifiques qui permettent de construire une représentation rationnelle du monde et d'en comprendre les évolutions. L'élève a été initié à cette démarche, ce qui lui a permis de développer des compétences d'observation, d'imagination, de rigueur, de raisonnement, de précision de langage. Il a acquis un esprit ouvert et critique. Il a compris ce qui distingue une preuve expérimentale d'une preuve logique.~~

il modélise pour représenter une situation ; il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...) ; il rend compte de sa démarche.

Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant **les langages scientifiques à bon escient. Il sait critiquer une démarche ou un résultat qui lui est présenté, analyser des démonstrations et valider des raisonnements. Il interprète des résultats statistiques.**

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

Pour mieux connaître et comprendre la nature, ses phénomènes et ses transformations, l'élève mobilise des connaissances sur :

- ~~les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ;~~
- ~~la structure de l'univers et de la matière ; les grands caractères de la biosphère et leurs transformations ;~~
- ~~l'énergie et ses multiples formes, le mouvement et les forces qui le régissent ;~~
- ~~les nombres et les grandeurs, les objets géométriques, la gestion de données, les phénomènes aléatoires ;~~
- ~~les grandes caractéristiques des objets et systèmes techniques et des principales technologies.~~

Démarches scientifiques

L'élève sait mener une démarche d'investigation. Pour cela, il décrit et questionne ses observations ; il prélève, organise et traite l'information utile ; il formule des hypothèses, les teste et les éprouve ; il manipule, explore plusieurs pistes, procède par essais et erreurs ;

Il modélise pour représenter une situation ; il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...) ; il rend compte de sa démarche.

Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient. **L'élève pratique le calcul, mental et écrit, exact et approché, il estime et contrôle les résultats, notamment en utilisant les ordres de grandeur. Il résout des problèmes impliquant des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des situations de proportionnalité. Il interprète des résultats statistiques et les représente graphiquement.**

<p><u>Concevoir, créer, réaliser</u></p> <p>Alors que les sciences conduisent à « savoir pour comprendre », les développements technologiques s'efforcent de « savoir pour faire ». Aux notions clés qui structurent les sciences sont associées des applications technologiques mises au service des femmes et des hommes ; par exemple, matière et matériaux, énergie et « énergies », mouvement et transport, information et informatique, vivant et biotechnologies ...</p> <p>En découvrant ce qui se cache derrière des démarches simples telles que « allumer la lumière », « jardiner », « téléphoner, l'élève développe un intérêt pour les progrès scientifiques et techniques et leurs effets au quotidien. Concevoir et créer un objet matériel ou un autre type de réalisation concrète, pour répondre au mieux et au plus simple à un besoin exprimé, s'adapter aux écosystèmes pour en bénéficier, met en œuvre chez l'élève l'observation, l'imagination, la créativité, le sens de l'esthétique et de la qualité, les talents manuels et le sens pratique, autant que la sollicitation des savoirs scientifiques et techniques.</p>	<p><u>Concevoir, créer, réaliser</u></p> <p>Alors que les sciences conduisent à « savoir pour comprendre », les développements technologiques s'efforcent de « savoir pour faire ». Aux notions clés qui structurent les sciences sont associées des applications technologiques mises au service des femmes et des hommes ; par exemple, matière et matériaux, énergie et « énergies », mouvement et transport, information et informatique, vivant et biotechnologies ...</p> <p>L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des systèmes techniques, dont des applications informatiques simples. Il met en œuvre observation, imagination, sens de l'esthétique et de la qualité, talent et habileté manuels, sens pratique, et sollicite savoirs et compétences scientifiques et technologiques pertinents.</p>	<p><u>Conception, création, réalisation</u></p> <p>L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des systèmes techniques dont des applications informatiques simples. Il met en œuvre observation, imagination, <u>créativité</u>, sens de l'esthétique et de la qualité, talent et habileté manuels, sens pratique, et sollicite savoirs et compétences scientifiques, technologiques <u>et artistiques</u> pertinents.</p>
<p><u>Comprendre et assumer ses responsabilités individuelle et collective</u></p> <p>L'élève est conscient de la place de l'éthique dans le progrès technologique. Il sait qu'il faut concilier les contraintes techniques et économiques avec le respect de l'Homme et de la nature.</p> <p>L'élève peut adopter une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, et a développé un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé. En particulier il est conscient de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.</p> <p>L'élève associe au « développement durable » une démarche pour concilier les activités économiques, la justice sociale, la protection de l'environnement. Il est sensibilisé au fait que le mode de vie actuel ne doit pas empêcher la satisfaction des besoins des générations futures.</p> <p>Il a compris que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement. Il sait que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.</p> <p>Grâce à l'effet bénéfique sur la santé des activités physiques et sportives, grâce au dépassement de soi que ces activités exigent, l'élève accède à un sentiment de sécurité qui lui permet de se sentir bien dans son corps et de trouver sans agressivité ni appréhension sa place dans un groupe.</p>	<p><u>Comprendre et assumer ses responsabilités individuelle et collective</u></p> <p>L'élève est conscient de la place de l'éthique dans le progrès technologique. Il sait qu'il faut concilier les contraintes techniques et économiques avec le respect de l'Homme et de la nature.</p> <p>L'élève adopte un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. En particulier, il est conscient de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.</p> <p>Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.</p> <p>Il sait que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.</p> <p>Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne.</p>	<p><u>Responsabilités individuelles et collectives</u></p> <p>L'élève <u>connait l'importance d'</u> un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il <u>prend conscience</u> de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.</p> <p>Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.</p> <p>Il sait que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.</p> <p>Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne.</p>
<p><u>Champs d'activité correspondants</u></p> <p>Ce domaine comprend un vaste pan de la culture regroupant les mathématiques, l'informatique, les sciences de la vie et de la Terre, la physique, la chimie, la technologie. Il intègre des éléments d'histoire des sciences indispensables à la construction d'une culture scientifique et technique. En abordant les sciences dès le début de l'école primaire et en les pratiquant de façon active jusqu'à la fin du collège, l'élève se familiarise avec la démarche scientifique. Il est initié à la démarche d'investigation grâce à des pédagogies adaptées ou en étant confronté à des problèmes ouverts.</p> <p>La géographie participe aussi à ce domaine par la compréhension des enjeux politiques, économiques, et technologiques auxquels sont confrontées nos sociétés, et fournit des données que les mathématiques permettent de traiter. La langue française est essentielle à ce domaine car la science a besoin de toutes les ressources de la langue. L'apport de l'éducation physique et sportive pour la représentation du corps humain ou l'étude du mouvement est aussi important.</p> <p>Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation, d'investigation et de fabrication contribuent à l'appropriation des connaissances et permettent à l'élève de développer ses compétences à argumenter, justifier ainsi qu'à communiquer dans l'écoute et le respect des avis exprimés.</p> <p>La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines. On ne peut attendre de l'élève qu'il établisse de lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines. C'est aussi le moyen d'apprendre à s'engager dans le cadre d'un travail collectif.</p>	<p><u>Champs d'activité correspondants</u></p> <p>Ce domaine comprend un vaste pan de la culture regroupant les mathématiques, l'informatique, les sciences de la vie et de la Terre, la physique, la chimie, la technologie. Il intègre des éléments d'histoire des sciences indispensables à la construction d'une culture scientifique et technique. En abordant les sciences dès le début de l'école primaire et en les pratiquant de façon active jusqu'à la fin du collège, l'élève se familiarise avec la démarche scientifique. Il est initié à la démarche d'investigation grâce à des pédagogies adaptées ou en étant confronté à des problèmes ouverts.</p> <p>La géographie participe aussi à ce domaine par la compréhension des enjeux politiques, économiques, et technologiques auxquels sont confrontées nos sociétés, et fournit des données que les mathématiques permettent de traiter. La langue française est essentielle à ce domaine car la science a besoin de toutes les ressources de la langue. L'apport de l'éducation physique et sportive pour la représentation du corps humain ou l'étude du mouvement est aussi important.</p> <p>Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation, d'investigation et de fabrication contribuent à l'appropriation des connaissances et permettent à l'élève de développer ses compétences à argumenter, justifier ainsi qu'à communiquer dans l'écoute et le respect des avis exprimés.</p> <p>La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines. On ne peut attendre de l'élève qu'il établisse de lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines. C'est aussi le moyen d'apprendre à s'engager dans le cadre d'un travail collectif.</p>	<p>Pour atteindre les objectifs de connaissances et de compétences de ce domaine, l'élève mobilise des connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ; • la structure de l'Univers et de la matière ; les grands caractères de la biosphère et leurs transformations ; • l'énergie et ses multiples formes, le mouvement et les forces qui le régissent ; • les nombres et les grandeurs, les objets géométriques, la gestion de données, les phénomènes aléatoires ; • les grandes caractéristiques des objets et systèmes techniques et des principales solutions technologiques.

DOMAINE 5 : LES REPRESENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITE HUMAINE

Le cinquième domaine du socle commun rassemble les connaissances et compétences qui permettent à l'élève d'acquiescer tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité.

Il s'agit d'acquiescer les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de commencer à identifier les façons dont ils l'organisent et d'en percevoir les enjeux. Il s'agit aussi de développer des capacités d'action et d'imagination pour produire des objets, des services et des œuvres : l'élève sait mobiliser ses connaissances et ses compétences dans des situations de la vie quotidienne mais aussi pour le plaisir d'exercer son pouvoir de création.

Par là, l'élève développe son jugement, son goût, sa sensibilité et sa capacité d'initiative. Sa perception du réel s'enrichit au fur et à mesure qu'il découvre la diversité des situations humaines, qu'il réfléchit sur ses propres opinions, ses sentiments, ses émotions esthétiques qu'il apprend à exprimer.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communSe situer dans l'espace et dans le temps

L'élève peut se situer dans l'espace à différentes échelles : du milieu dans lequel il vit aux espaces national, européen et mondial. Il a aussi compris que les femmes et les hommes pensent, organisent et aménagent leurs espaces de différentes manières.

L'élève a acquis les repères géographiques permettant d'identifier les grands ensembles physiques et humains.

Il peut identifier les principales caractéristiques géographiques du continent européen et du territoire national (organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer).

Il a approché les grandes questions du développement : il a appréhendé les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, les problématiques mondiales de l'énergie, des ressources, de l'environnement et du climat.

Il sait situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique, en travaillant sur des cartes à différentes échelles et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il est sensibilisé à tout ce que les paysages révèlent des atouts et contraintes du milieu, de l'activité humaine, passée et présente, et sait établir des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.

L'élève a acquis les repères historiques permettant d'identifier les principales périodes de l'histoire de l'humanité ainsi que les grandes ruptures. Les événements fondateurs permettent de situer ces périodes les unes par rapport aux autres. L'élève a pu se rendre compte de la diversité des modes de vie, des représentations, des faits religieux, des idées et croyances et s'ouvre par là à la notion de civilisation. Il a appris à situer dans le temps des découvertes scientifiques et techniques, et à en percevoir les conséquences historiques. Il prend ainsi conscience que pour comprendre notre monde il faut être sensible à la perspective historique.

Comprendre les représentations du monde

L'élève a découvert le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts. Il découvre également la façon dont les grandes étapes du progrès scientifique et technique font évoluer nos représentations du monde et nos modes de vie. Il comprend que les aspects essentiels de l'existence humaine (naissance et mort, âges de la vie, famille, amour, vie sociale, etc.) nourrissent des œuvres qui ont une histoire inscrite dans les créations du passé et qui se prolonge dans la création contemporaine. Il comprend que les œuvres littéraires constituent des représentations du monde et des interrogations sur celui-ci. La découverte de ces œuvres, et l'étude de leur forme et de leurs significations, contribuent au renforcement des compétences d'interprétation qui sont au cœur d'une culture humaniste.

Il est habitué à nourrir sa culture par la lecture, la production d'écrits divers et l'utilisation des différents médias culturels, la fréquentation des musées et des spectacles, la pratique d'activités culturelles et artistiques. Il s'est initié à évoquer des œuvres qu'il a fréquentées et à exprimer ce qu'il en ressent et en sait.

DOMAINE 5 : LES REPRESENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITE HUMAINE

~~Le cinquième domaine du socle commun rassemble les connaissances et compétences qui permettent à l'élève d'acquiescer tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent.~~

~~Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres et à donner le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. Il implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.~~

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communSe situer dans l'espace et dans le temps

~~Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :~~

- ~~• les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ;~~
- ~~• les principaux modes d'organisation des espaces humanisés ;~~
- ~~• la diversité des modes de vie ;~~
- ~~• l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ;~~
- ~~• les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;~~
- ~~• les représentations artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés ;~~
- ~~• les différents modes d'organisation politique et sociale, les idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;~~
- ~~• les différentes manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent, les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale.~~

~~L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat. Il comprend également que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter.~~

~~L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer.~~

~~Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il lit des paysages, identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente. Il établit des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.~~

~~L'élève exprime par l'écrit et l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique, il étaye ses jugements sur elle, il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques.~~

~~Il fréquente des lieux de diffusion et de création ; il s'approprie des œuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial et à la création contemporaine.~~

DOMAINE 5 : LES REPRESENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITE HUMAINE

Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Ce domaine conduit aussi à étudier les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés. Il initie à la diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent.

Ce domaine vise également à développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres ainsi que le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. Il implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle communL'espace et le temps

~~Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :~~

- ~~• les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ;~~
- ~~• les principaux modes d'organisation des espaces humanisés ;~~
- ~~• la diversité des modes de vie et des cultures, en lien avec l'apprentissage des langues ;~~
- ~~• les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ;~~
- ~~• les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;~~
- ~~• les représentations artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés ;~~
- ~~• les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;~~
- ~~• les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ;~~
- ~~• les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale.~~

L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat. Il comprend également que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter.

L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer. Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques

Organisations et représentations du monde

~~Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques. L'élève lit des paysages, identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente. Il établit des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.~~

L'élève exprime par l'écrit et l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique ; il étaye ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'œuvre ; il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques. Il justifie ses intentions et ses choix expressifs, en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres. Il fréquente des lieux de diffusion et de création ; il s'approprie, de façon directe ou indirecte, notamment dans le cadre de sorties scolaires culturelles, des œuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial et à la création contemporaine.

<p>Comprendre les organisations du monde</p> <p>L'élève a compris quelques grandes caractéristiques de la vie des femmes et des hommes en société. De la cité grecque aux états modernes, il s'est initié aux différentes formes d'organisation politique, au développement des idéaux démocratiques et à la reconnaissance des droits de l'Homme.</p> <p>Il a découvert une première approche des formes d'organisation économique et sociale, et des grands principes de la production et de l'échange. Il possède quelques savoirs pratiques qui lui permettent de comprendre les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail de la santé et de la protection sociale.</p> <p>Il possède ainsi les notions de base lui permettant d'aborder les grands débats du monde contemporain: la mondialisation, les interdépendances dans le monde, les conditions de la paix; les enjeux du développement durable; la question des ressources, des risques (naturels, industriels, de conflit), leur gestion, leur prévention, la notion de défense et les conditions de la paix. Il a construit de la sorte une citoyenneté critique et partagée, ouverte à l'altérité.</p>	<p><i>Note : partie supprimée de cette version - reprise partielle dans les « Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun »</i></p>	
<p>Concevoir, créer, réaliser</p> <p>L'élève doit se confronter lui-même aux contraintes et aux ressources de l'activité humaine. Par la pratique d'activités physiques et artistiques collectives, par la création d'œuvres personnelles exploitant les divers champs de la production artistique et culturelle, il comprend que sa pratique est régie par des règles, des démarches et des techniques. Il inscrit ainsi ses productions personnelles dans une tension dynamique entre les œuvres du passé et la création contemporaine. Il situe son activité physique dans les champs de référence des activités sportives et sait la gérer pour améliorer ses performances et tirer parti des techniques mises au point dans le cadre du mouvement sportif.</p> <p>Il a appris également les principes de conception et de fabrication des objets, des biens et des services dans le cadre de l'artisanat ou de l'industrie. Il sait les mettre en œuvre pour concevoir et produire des objets tenant compte des contraintes des matériaux, des techniques et processus de production, et respectant l'environnement.</p>	<p>Concevoir, créer, réaliser</p> <p>Il conçoit et réalise des objets de natures diverses, des productions littéraires et artistiques. Pour cela, il met en œuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création. Il tient compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement. Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif.</p> <p>L'élève connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives. Il sait en tirer parti et gère son activité physique et sa production ou sa performance artistiques pour les améliorer. Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres.</p>	<p>Invention, élaboration, production</p> <p>L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques. Pour cela, il met en œuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création. Il tient compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement. Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif. Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques.</p> <p>Il connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives. Il sait en tirer parti et gère son activité physique et sa production ou sa performance artistiques pour les améliorer, progresser et se perfectionner. Il cherche et utilise des techniques pertinentes, il construit des stratégies pour réaliser une performance sportive. Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé.</p>
<p>Champs d'activité correspondants</p> <p>Par des études de cas, l'analyse de documents, des enquêtes ou des entretiens, l'élève situe dans l'espace et le temps, décrit, compare. Il utilise les repères historiques et géographiques qu'il a acquis. Il prend conscience que l'histoire est une construction en interaction avec le présent et permet de donner sens à l'actualité.</p> <p>Il exprime ses sensations et ses émotions par des productions littéraires et artistiques, et pratique, sous des formes diverses, la fonction poétique du langage.</p> <p>En étudiant quelques démarches scientifiques et productions techniques, il a compris les liens étroits qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation des sociétés.</p> <p>Ce cinquième domaine relève, dès l'école élémentaire, de la contribution de différents champs disciplinaires ou disciplines : français et langues étrangères ou régionales, vivantes ou anciennes, enseignements artistiques et parcours d'éducation artistique et culturelle, histoire-géographie, enseignements scientifiques et technologiques, enseignement moral et civique...</p>	<p>Champs d'activité correspondants</p> <p>Par des études de cas, l'analyse de documents, des enquêtes ou des entretiens, l'élève situe dans l'espace et le temps, décrit, compare. Il utilise les repères historiques et géographiques qu'il a acquis. Il prend conscience que l'histoire est une construction en interaction avec le présent et permet de donner sens à l'actualité.</p> <p>Il exprime ses sensations et ses émotions par des productions littéraires et artistiques, et pratique, sous des formes diverses, la fonction poétique du langage.</p> <p>En étudiant quelques démarches scientifiques et productions techniques, il a compris les liens étroits qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation des sociétés.</p> <p>Ce cinquième domaine relève, dès l'école élémentaire, de la contribution de différents champs disciplinaires ou disciplines : français et langues étrangères ou régionales, vivantes ou anciennes, enseignements artistiques et parcours d'éducation artistique et culturelle, histoire-géographie, enseignements scientifiques et technologiques, enseignement moral et civique...</p>	<p>Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :</p> <p>les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principaux modes d'organisation des espaces humanisés ; • la diversité des modes de vie et des cultures, en lien avec l'apprentissage des langues ; • les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ; • les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ; • les expressions artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés • les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ; • les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ; <p>les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale.</p>